

dirigé par un sous-ministre de langue anglaise. Mais nous avons dans les états de la Nouvelle-Angleterre, un personnel organisé dans le but spécial de tenter, avec la coopération du gouvernement provincial, un effort pour rapatrier autant que possible de ces Canadiens-Français qui ont traversé la frontière durant ces dernières années, et pour les encourager à revenir, nous leur offrons certains avantages. Quand mon honorable ami parle de ces \$50,000, il veut mentionner ce personnel spécial; mais, je le répète, il y a un autre organisme bien plus considérable dont les agences couvrent le centre et l'ouest des Etats-Unis.

L'honorable M. POPE: Je suis heureux de l'apprendre. Mais je veux dire autre chose à l'honorable sénateur. Un citoyen né au Canada et habitant la province de Québec, ne reçoit aucun encouragement, s'il veut aller établir son domicile dans l'Ouest; mais s'il s'en va dans le New-Hampshire ou le Vermont, il peut obtenir de l'aide, parce qu'il est aux Etats-Unis.

L'honorable M. DANDURAND: Mon honorable ami en sait la raison.

L'honorable M. POPE: Je ne la connais pas. Je ne vois pas que le fait d'avoir continué à résider dans ce pays, d'avoir élevé une famille dans ce pays, puisse être une raison qui empêche mes enfants, s'ils décident d'aller s'établir dans l'Ouest, d'obtenir le même montant que ceux qui ont traversé la frontière.

L'honorable M. DANDURAND: C'est là une question que je me suis posée il y a déjà quelque vingt-cinq ans, et à laquelle j'ai essayé de trouver une réponse. Je m'étonnais que les Canadiens de l'Est ne pussent obtenir les mêmes avantages que les gens de l'extérieur pour aller s'établir dans l'Ouest. La raison donnée par tous les gouvernements, ceux que mon honorable ami appuyait comme ceux qu'il opposait, était que le gouvernement ne pouvait assumer les fonctions de transporter ses nationaux d'un endroit à l'autre, dans les limites du pays. La raison qui nous fait donner du secours aux immigrants est que ces secours contribuent à augmenter la population du pays. D'autre part, vous n'augmentez pas la population du pays en transportant un groupe d'une partie dans l'autre du pays. Je puis dire, cependant, que l'on s'efforce d'encourager les jeunes cultivateurs canadiens qui veulent aller s'établir dans l'Ouest. Puis-je mentionner aussi que, durant la saison des récoltes, le chemin de fer Canadien du Pacifique et les Chemins de fer nationaux du Canada offrent de transporter, au

prix de \$10 par personne, trente mille jeunes hommes de l'Est vers l'Ouest? C'est là une magnifique occasion pour les jeunes gens qui veulent aller s'établir dans l'Ouest, et beaucoup d'entre eux en ont profité.

L'honorable M. POPE: Je suis heureux d'entendre l'honorable sénateur dire qu'il y a vingt-cinq ans, il était de l'opinion que j'émetts aujourd'hui. A cette époque, j'étais aussi de cette opinion, et je n'ai eu aucune raison de changer depuis. Je ne vois pas pourquoi un citoyen qui habite le Canada n'est pas aussi bon qu'un citoyen qui s'en va aux Etats-Unis. Il devrait être meilleur.

Cela ne sert à rien de discuter. Notre population décroît, ou du moins, elle n'augmente pas, et la cause de cet état stationnaire est que les Etats-Unis offrent du travail à sa population, tandis que la nôtre n'en a pas. Il n'y a pas à sortir de là. Alors, pourquoi imposer notre peuple pour amener ici des immigrants, désirables ou indésirables, quand nous n'avons pas de travail à leur donner? Il n'y a pas un médecin, d'un bout à l'autre du pays, qui, toutes les semaines, n'est pas ennuyé par les individus désirant obtenir des certificats qui pourront leur permettre d'entrer aux Etats-Unis, parce qu'ils ne peuvent obtenir du travail ici.

L'honorable M. LACASSE: Mon honorable ami connaît-il les conditions qui ont existé dans la Nouvelle-Angleterre durant ces derniers mois? Connaît-il aussi les conditions dans Détroit?

L'hon. M. POPE: L'industrie du coton s'est dirigée vers le sud; les gens n'ont plus de travail, et nous leur envoyons de l'argent pour qu'ils reviennent. Mais ceci n'a rien à faire avec les conditions dans ce pays, ou avec le fait que notre population est stationnaire, qu'elle reste à huit ou neuf millions, ou à neuf millions et demi, si vous le préférez, et je n'hésite pas à dire que le blâme doit en retomber sur le gouvernement qui a effrayé les gens avec sa doctrine du libre-échange. Que veut dire cette doctrine? Elle veut dire que nous devons exporter nos ressources naturelles aux Etats-Unis, où elles seront manufacturées et d'où elles nous seront renvoyées sous forme de produits ouvrés. Prenons l'amiante comme exemple. Nous employons vingt ou trente mille hommes à son extraction, mais les Etats-Unis emploient deux millions d'hommes pour la fabriquer. Pourquoi ne gardons-nous pas cet article pour le manufacturer au Canada? Donnez une prime ou ce que vous voudrez pour venir en aide à cette industrie et offrez du travail, au Canada, à ces deux millions d'hommes au lieu

L'hon. M. DANDURAND.